

Précision des orientations de Cohésion Sociale et Territoriale dans le cadre des projets sociaux de territoire (PST) et des actions hors PST complémentaires

Enjeux
Objectif stratégique
Objectif opérationnel
Priorité

AXE 1 : ADAPTATION DE L'ACTION PUBLIQUE : mieux connaître pour mieux agir et anticiper

Conforter la stratégie politique du GEA, face aux enjeux sociaux, économiques et urbains du territoire en s'appuyant sur l'identification de la « demande sociale » et assurant l'articulation demande sociale / commande politique
Soutenir le développement des Projets sociaux de territoires et l'élargissement de leur champ d'expertise et d'action
Accompagnement du maillage territorial des PST, dans une perspective de cohérence territoriale Accompagner la montée en charge des PST sur les champs nouveaux correspondant à leurs diagnostics et à leurs projets de développement (prioritaires sur les questions d'accès à l'emploi, d'insertion professionnelle et de logement)
Organiser l'articulation de l'expertise territoriale des PST avec la fonction observation/prospective du GEA
Mise en place de partenariats avec les observatoires existants (OSL, MD3E..), intégrant les diagnostics des PST
Soutenir le développement et la structuration, au sein des PST, d'un réseau d'acteurs sur la fonction d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des habitants (PRH), vecteur d'identification et d'analyse de la demande sociale
Accompagnement du maillage territorial des PRH, sous l'angle du soutien aux projets collectifs dont ils sont porteurs

AXE 2 : ACCES AUX DROITS ET AUX RESSOURCES : placer les habitants comme acteurs et ressource de leurs parcours et du développement territorial

Assurer l'égalité de d'accès de tous aux droits et aux ressources du territoire en soutenant la création et l'animation d'espaces de participation des habitants à la construction des projets de territoires et en plaçant les habitants dans une dynamique de prise d'autonomie
Consolider les démarches participatives (PST, projets de renouvellement urbain...) et leur intégration aux politiques sectorielles du GEA
Association des PST à l'élaboration des documents de planification, en tant que relais de la demande sociale
Favoriser les initiatives et la participation des habitants sur la réalisation de projets liés à la CST
Soutien au développement et au maillage territorial des PRH, en appuyant les projets collectifs Développement du Fond de soutien aux initiatives des habitants (FSIH)
Contribuer à structurer, développer mailler et coordonner le réseau d'acteurs lié à l'acquisition des savoirs fondamentaux
Pérennisation et développement des Ateliers de vie sociaux linguistiques (AVSL) en mobilisant le droit commun, extension de cette offre aux 3 ZUS, voire ouverture de places à l'échelle de l'agglomération

AXE 3 EMPLOI INSERTION PROFESSIONNELLE : contribuer au développement de l'emploi local et agir sur l'égalité d'accès à l'emploi

Concourir à une meilleure adéquation offre/demande d'emploi sur le champ de l'économie et favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi en réduisant les obstacles culturels, sociaux ou économiques
Contribuer à l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes, en tendant vers la prise d'autonomie
Coordination des acteurs, notamment sur les questions de qualification des habitants

AXE 4 HABITAT, LOGEMENT, PEUPLEMENT : agir pour le droit au logement pour tous et favoriser les parcours résidentiels

Prendre en compte les besoins spécifiques de la population en soutenant les actions d'accompagnement social collectives en lien avec les PST
Selon les axes et priorités du PLH en cours de redéfinition

AXE 5 EDUCATION : placer l'enfant, le jeune et sa famille au cœur du projet éducatif

Développer une politique éducative plaçant l'enfant, le jeune et sa famille comme acteurs de leur parcours personnel et social et ressources du développement territorial

Développer structurer et coordonner le réseau d'acteurs pour mieux identifier et traiter la demande sociale des jeunes et de leurs familles
Appuyer, au sein des PST, la fonction d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes et des familles
Maillage territorial de cette fonction

Soutenir la construction de projets éducatifs collectifs et partenariaux, prenant en compte l'ensemble des dimensions sociales, économiques et culturelles des familles, des enfants et des jeunes
Soutenir les actions d'accompagnement scolaire
Soutien aux REP sur les projets concourant au développement du lien social Consolidation, développement et coordination de l'offre d'accompagnement scolaire
Développer la pratique culturelle, sportive et de loisirs, pour favoriser la dynamique de socialisation des enfants et des jeunes, dans le cadre de projets éducatifs globaux Favoriser les initiatives et la participation des jeunes sur la réalisation de projets favorisant la construction de lien social et la prise d'autonomie
Quartiers prioritaires, voir extension à terme du périmètre éligible
Soutenir la fonction parentale par le développement des savoirs et du lien éducatif
Acquisition des savoirs fondamentaux (apprentissage linguistiques, accès aux codes sociaux) Consolidation du lien parents/enfants en particulier en prévention primaire

Assurer une offre d'accueil petite enfance / enfance équilibrée, équitable et accessible sur le territoire GEA
Soutenir la coordination des projets de développement des PST liés à l'offre petite enfance/enfance sur des logiques d'adaptation aux besoins, de maillage territorial et d'harmonisation des pratiques
Maillage territorial et mise à niveau de l'offre Lien avec des problématiques d'emploi, d'insertion, de formation

AXE 6 TRANQUILITE PUBLIQUE : l'accent sur le lien social

Agir sur le sentiment d'insécurité
Agir sur la qualité du lien social et prévenir les conflits
Contribuer à structurer, développer et coordonner un réseau de médiation sociale et culturelle
Qualification des acteurs
Quartiers prioritaires, voir extension à terme du périmètre d'action

AXE 7 SANTE : agir pour l'accès de tous à la santé

Concourir à améliorer les conditions de santé des habitants
Agir en faveur de l'accès aux soins, aux droits, à la prévention des risques, à l'éducation et à la promotion de la santé, dans le cadre d'actions collectives
Contribuer à la mise en œuvre des programmes locaux de santé dans le cadre des Ateliers santé ville(ASV)
Selon les priorités définies dans le cadre des ASV, en lien avec les PST

AXE 8 ANIMATION DU TERRITOIRE : faire vivre les territoire et construire l'identité du territoire

Renforcer l'identité du territoire
Favoriser le développement culturel, sportif et l'animation du territoire, dans le cadre de l'éducation populaire, comme vecteurs de l'identité du territoire et de lien social
Soutenir le volet "développement social" des projets culturels, d'éducation sportive et d'animation du territoire
Agir sur les freins limitant l'accès des habitants à l'offre
Favoriser les approches globales (ex : interaction insertion professionnelle/approche culturelle et sportive/politique touristique / sociale / culturelle)
Favoriser le travail de mémoire du territoire
Partenariat acteurs locaux / équipements structurants
Rayonnement territorial des projets